La Source.
Institut et Haute
Ecole de la Santé

Guide pratique des vacataires
Haute École de la Santé La Source

1. Champ d'application

Définition des vacataires : Personnes intervenant ponctuellement dans le cadre d'une activité d'enseignement ou de formation, sans lien contractuel permanent avec l'institution.

Ce guide s'adresse à tou·te·s les vacataires intervenant à la HEdS La Source, quel que soit leur statut (indépendant, salarié, institution partenaire).

Le document qui recense les tarifs applicables aux vacataires non HES-SO est annexé.

Le temps de préparation des cours est inclus dans la rémunération.

Certains cours font l'objet d'un partenariat entre institutions et ne donnent pas droit à une rémunération supplémentaire de la part de La Source ; d'autre part, des coefficients peuvent être appliqués sur le nombre d'heures dispensées, en cas de co-interventions par exemple, ou sur le tarif horaire, (cf. accords inter écoles). Pour ces cas, veuillez-vous référer aux responsables de programme et auprès des personnes responsables du cadre réglementaire de votre institution.

2. Avant votre intervention

Afin de finaliser votre engagement, nous vous remercions de compléter votre profil en ligne via le lien suivant : https://ecolelasource.tfaforms.net/5066071

⚠️ **Le service comptabilité ne pourra procéder à la rémunération sans ces éléments.**

Documents à fournir lors de votre inscription :

• Carte d'identité ou passeport en cours de validité

• Permis de travail cas échéant

• Attestation d'indépendant·e de l'année en cours, si applicable

Il faudra également spécifier les informations concernant le paiement, soit :

- « J'interviens au nom de mon employeur » / « Je suis indépendant·e » : Facturation à envoyer à rh@ecolelasource.ch. La prestation sera payée par notre service comptabilité.
- « Je n'interviens pas au nom de mon employeur et ne suis pas indépendant·e » / « Je suis retraité·e » : équivaut au statut de salarié·e.

⚠️ Les prestations de collaborateurs et collaboratrices de certaines institutions (CHUV, La Clinique de la Source, EHC…) sont payées à l'institution. Selon les directives internes de votre employeur, une déclaration d'activité accessoire peut s'avérer nécessaire. Nous vous invitons à vous renseigner auprès des services RH de votre employeur.

Vous recevrez votre planification par courriel dans les semaines qui précédent votre intervention.

Ce document précisera les dates, heures et lieux du cours et le statut de l'intervenant·e. Si vous remarquez une erreur, veuillez prendre contact avec les services adéquats (cf. section 7 – Contacts).

Les vacataires inscrit·e·s auprès d'une caisse de chômage, doivent impérativement prendre contact avec le service comptabilité de la HEdS La Source avant le début de l'intervention. (compta@ecolelasource.ch). Une attestation de gain intermédiaire pourra être établie.

3. Pendant votre intervention

Toute prestation non réalisée n'est pas rétribuée, sauf annulation par la HEdS La Source dans les sept jours précédents l'intervention.

En cas d'absence, contactez immédiatement le·la responsable de module.

Nos salles de cours ne sont pas toutes équipées d'ordinateur (excepté pour les formations postgrades). Veuillez prendre votre ordinateur portable avec vous et les connectiques associées (particulièrement pour Mac).

Une marche à suivre apparait sur le tableau dans la salle de cours pour l'installation de ClickShare, ainsi qu'un numéro de contact des services informatiques en cas de problème technique.

Nous vous remercions de veiller à bien éteindre les lumières, ordinateurs et autres appareils, et à laisser la salle rangée, dans l'état dans laquelle vous l'avez trouvée.

4. Après votre intervention

- Vacataire salarié·e : En principe, vous serez payé·e le 30 du mois en cours pour une intervention effectuée avant le 10 du mois, le 30 du mois suivant pour une intervention après le 10 du mois en cours.
- Vacataire indépendant·e : Le paiement de la prestation est fait sur présentation de la facture et de l'attestation d'affiliation AVS de l'année en cours ou inscription au registre du commerce.
- Vacataire via institution : Le paiement de la prestation est fait sur facture émise par votre institution ou sur décompte annuel, notamment pour les formations en partenariat du postgrade. Cette dernière vous rétribuera selon ses propres conditions.

Dans les cas de paiement sur facture, veuillez penser à ajouter les frais forfaitaires de déplacement. Le trajet à considérer est celui entre le lieu de travail habituel et la HEdS La Source.

Frais de déplacement :
- Grand Lausanne : 15 CHF
- Canton de Vaud : 40 CHF
- Hors canton : 80 CHF

5. Mise à jour des données personnelles

Toute modification de données personnelles doit être communiquée rapidement à rh@ecolelasource.ch , et tout changement de compte bancaire à compta@ecolelasource.ch.

Les informations demandées sont un pré-requis à votre engagement. Elles nous permettront de correspondre avec vous, de procéder au paiement de votre rémunération. La HEdS La Source s'engage à collecter les données transmises dans le respect de la loi sur la protection des données (LPD).

6. Informations utiles

Merci de faire une demande par courriel à l'enseignant·e signataire deux semaines à l'avance en cas de :

- demande d'un ordinateur prêté par l'institution (dans ce cas, merci déposer l'ordinateur emprunté au secrétariat à la fin du cours)

- besoin d'autre matériel (audio-visuel, post-it, stylo feutre par exemple)

- besoin d'aide au démarrage informatique de la salle

- nécessité que l'enseignant·e signataire vous accueille à la réception

Le parking de la Clinique de La Source n'est malheureusement pas disponible pour le personnel enseignant. Nous vous invitons à utiliser le parking de Beaulieu, à vos frais, ou emprunter les transports en communs (lignes TL 21, 20, 3 et 2).

7. Contacts

Plan des sites – en annexe

Service de la planification APS / BACHELOR : planification.vacataire@ecolelasource.ch

Service de la planification POSTGRADE : formation.postgrade@ecolelasource.ch

Service des ressources humaines : Muriel Cordier au +41 21 556 43 63 / rh@ecolelasource.ch

Service de la comptabilité : compta@ecolelasource.ch

Site web: https://www.ecolelasource.ch/

La **Réception** de chaque site est ouverte du lundi au jeudi de 8h00 à 17h00 et le vendredi jusqu'à 16h30 (modification possible pendant les vacances et relâches).